

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Envoyé en préfecture le 01/06/2022

Reçu en préfecture le 01/06/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-213700727-20220527-DEC2022\_057-CC

# Décision n° 2022.057

## Convention de mise à disposition de la grande salle de l'Espace Pierre Mendès France à l'association La Fusinguette

Le Maire de la Ville de CHINON,

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 alinéa 5,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-044 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Maire de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Vu la demande de mise à disposition de locaux présentée par Madame Nathalie LAUNAY, Présidente de l'association La Fusinguette,

**- DECIDE -**

### **ARTICLE 1<sup>er</sup> : Objet**

Est conclue avec l'association La Fusinguette une convention de mise à disposition de la grande salle de l'Espace Pierre Mendès France à Chinon afin d'y exercer son activité de danse folk, tous les 15 jours, selon un planning établi et transmis à la Ville de Chinon : les lundis de 18h15 à 20h30.

### **ARTICLE 2 : Durée**

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une période d'une année à compter du 15 mai 2022.

### **ARTICLE 3 : Conditions**

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

**ARTICLE 4 : Formalités**

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Conseil Municipal et un extrait en sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

**ARTICLE 5 : Contrôle**

Expédition de la présente décision sera adressée à la Préfecture d'Indre et Loire.

Fait à CHINON, le 27 mai 2022.

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Jean-Luc DUPONT written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CHINON' and a central emblem. The signature is a stylized, cursive 'JD'.

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 01/06/2022

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.